

LE CHIEN POLICIER

Deux événements, cette année, ont attiré l'attention sur le chien comme auxiliaire de la police : l'un fut le concours spécial organisé par la Société Canine de l'Est, l'autre fut une disparition qui, arrivant en dehors de toute période électorale et pendant une trêve de cataclysmes, eut le don de passionner l'opinion.

Le moment serait peut-être venu d'examiner la question un peu froidement, et de voir quel genre de services les chiens dits de « police » peuvent rendre, et dans quelles conditions ils peuvent rendre ces services.

A Nancy, nous avons vu travailler successivement les français, les allemands et les belges et nous avons seulement été confirmés dans cette idée que nous avions déjà : à savoir que le chien est très apte à avertir son maître, à le défendre, à poursuivre et à arrêter quelqu'un; les chiens des diverses races représentées ont tous exécuté cela facilement, on sentait que le dressage avait seulement réglé leurs instincts sans les modifier.

Depuis trop longtemps, nous avons travaillé la question du chien de douanier et du chien de garde-chasse, pour ne pas être exactement fixés sur les services que la police française pourrait attendre des auxiliaires à quatre pattes.

Il est clair que, dans les endroits déserts, aussi bien de jour que de nuit, si l'agent doit être seul, le chien est pour lui d'un appui plus que moral.

Partout où le chien a été employé, on a constaté que le service de la police était facilité et que le nombre des crimes et délits de la rue avait diminué, dans des proportions assez grandes pour que l'on ne mette pas seulement ce résultat sur le bon vouloir de la science statistique, à laquelle on fait dire ce que l'on veut.

On a été frappé d'un fait, c'est de l'instinct naturel des chiens à marquer

ce qui se passe d'insolite derrière une porte, une palissade, un mur. Les chiens ont une facilité énorme pour signaler les cambrioleurs, et cela sans aucun dressage préalable. Des agents en tournée, la nuit, avec un chien, ont eu maintes fois leur attention attirée sur des faits anormaux se passant dans les villas qui bordent les grandes avenues et ont procédé à des arrestations de dévaliseurs, dont la présence eut été ignorée autrement. On m'a raconté le cas d'un chien s'arrêtant la nuit et grattant aux volets d'une bijouterie où opéraient des perceurs de muraille descendus de l'entresol. Pour ces services les races les meilleures sont les

rares de chiens de berger, pures ou mélangées de gros chiens de garde et les airedale-terriers.

Les essais qui ont été faits un peu partout n'ont laissé aucun doute à cet égard. Si j'avais à donner quelques conseils à ceux qui voudraient, en France, s'occuper d'élevage de chiens de police, je dirais de prendre la race de Beauce noire et feu, en choisissant le très gros poil. Le club du chien de berger français a malheureusement dirigé l'élevage du beauceron dans la voie du

poil ras, qui est l'antipode de la robe du chien de plein air, mais on trouve encore des sujets à poil presque dur, qui, pour être moins corrects, suivant le Standard, ne sont pas moins conformes à la vérité.

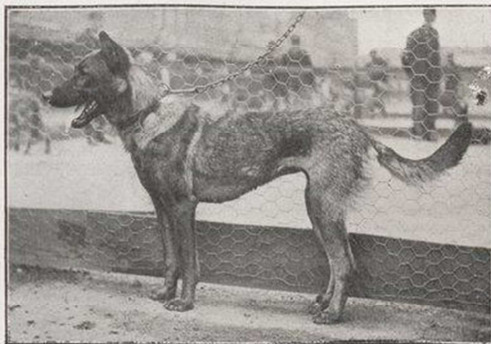
Ceux qui veulent des chiens de petite taille trouveront dans les airedale-terriers de parfaits compagnons. Il faut avoir soin de ne pas prendre des sujets inintelligents dont l'élevage anglais commence à inonder le marché depuis qu'il s'est mis, dans un but exhibitionnel, à retrécir outre mesure les têtes des chiens d'arrêt et des terriers.

Il y a un autre genre de travail qu'on peut demander au chien, c'est celui de la recherche du malfaiteur qui a disparu. Il y a là une œuvre de limier où le nez joue le plus grand rôle.

Dans une publication allemande qui s'occupe très spécialement des chiens et de leurs hauts faits, on trouve de temps à autre quelques exemples d'arrestations sensationnelles opérées grâce à des chiens ayant pris connaissance, au lieu du crime, de l'émanation spéciale à l'assassin



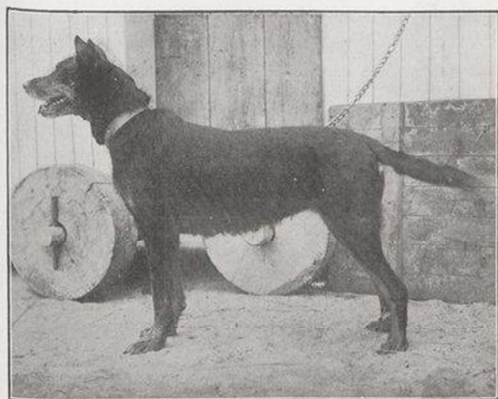
TYPES DIFFÉRENTS DE CHIENS DE DOUANIERS



CHIEN DE BERGER ALLEMAND, GENRE LOUP, EMPLOYÉ PAR LA POLICE



AIREDALE-TERRIER EMPLOYÉ PAR LA POLICE ALLEMANDE



CHIENNE DE BEAUCE A GROS POIL, MODELE RECOMMANDE
POUR LE SERVICE DE POLICE

et ayant retrouvé celui-ci, soit de haut nez, soit après pistage. Tous ceux qui se sont occupés de cette question sont à peu près d'accord sur les points suivants : seuls quelques rares chiens très doués et fréquemment exercés peuvent être employés. Pour avoir des chances de réussite il faut certaines conditions de temps, de lieux, et de circonstances : par exemple, si un misérable vient à violer et à tuer une enfant, il s'imprègne, par contact, de l'odeur propre à cet enfant, si on fait flairer le corps à un bon chien, celui-ci en flairant peu de temps après un millier d'individus parmi lesquels sera l'assassin, se mettra au ferme sur lui presque à coup sûr ; pour ce qui est d'aller le retrouver par pistage, cela se voit, mais cela est subordonné à la qualité de la voie qui est bonne ou mauvaise, suivant une foule de causes bien connues des veneurs : il y a des circonstances où le plus fin bloodhound ne saurait en retrouver.

Mais, comme me le faisait remarquer un juge d'instruction canophile, quel est le juré qui voudra condamner un homme sur le seul témoignage d'un chien !

Possible, M. le juge, mais les amoncellements de petites preuves ont souvent une valeur morale suffisante pour permettre à la justice de s'exercer.

A mon humble avis il y a là, pour un chien, un travail assez délicat pour mériter la spécialisation et il faut distinguer tout à fait le service du chien « policier » dont j'ai parlé d'abord, de celui de ce chien « inspecteur » pour les désigner par deux noms différents.

Des chiens « policiers » on peut aisément en mettre partout avec la certitude d'un résultat.

Des chiens « inspecteurs » il suffit d'en entretenir un très petit nombre qu'on peut déplacer rapidement grâce au téléphone et aux moyens actuels de locomotion.

Si le recrutement des chiens « policiers » est facile, celui des chiens « inspecteurs » l'est moins évidemment. Je crois que la vérité serait de choisir les « inspecteurs » parmi les « policiers » qui se sont fait le plus remarquer par leur intelligence, leur nez et leur aptitude au pistage. Le choix une fois fait on commencerait la spécialisation.

Avant d'aborder la question des modes de dressage, je tiens de suite à chasser une idée que plusieurs confrères ont répandue de bonne



CHIEN DE BRIE APTE AU SERVICE DE POLICE

foi : à savoir que l'agent et son chien forment un tout indémémbrable. Selon eux il faut que l'agent ait dressé son chien, ce qui permet de conclure : que l'agent doit connaître le métier de dressage, que cet agent est inutilisable dans le service tant qu'il n'a pas fini le dressage de son chien, que quand l'agent est indisponible le chien ne peut être employé, etc., etc.

Pour ce dressage, on pourrait créer un chenil où des agents dresseurs n'auraient d'autre occupation que de faire travailler les chiens suivant une progression et d'après une théorie fixée d'avance. On sait l'habileté à laquelle arrive un spécialiste ; ce serait le même agent qui apprendrait au chien à se coucher au commandement et à partir à l'ordre, ce serait un autre qui enseignerait le rapport, un autre encore qui exercerait à l'attaque, etc.

Les chiens ressembleraient aux autos qui passent par les mains de cent ouvriers et plus.

A la sortie des cours, les chiens sauraient, comme le soldat, exécuter un certain nombre d'exercices à un certain nombre de commandements fixes et précis. L'expérience ferait le reste.

Les agents destinés au service spécial feraient un stage à l'école de dressage des chiens, pour voir ce qu'on peut obtenir d'eux et apprendre les commandements. Quand un agent serait instruit, on lui confierait un chien dressé ; au bout de quelques jours de bons soins, le chien s'attacherait à l'homme et le service pourrait être assuré.

Si les mêmes hommes étaient attachés au même poste et si ce poste comportait plusieurs chiens, on arriverait facilement à ce résultat que n'importe quel homme pourrait emmener pour son service le premier chien venu.

J'ai fréquenté jadis une famille, où il y avait six chasseurs ; dans le même chenil se trouvaient une dizaine de chiens d'arrêt, eh bien ces chasseurs prenaient tantôt l'un, tantôt l'autre, sans aucun inconvénient.

Est-ce que, dans un peloton, un homme n'enfourche pas un cheval ou l'autre ; quand tous deux sont dressés ça va.

Maintenant il y a de bons cavaliers et de bons chevaux, il y aurait de même de bons agents et de bons chiens, ça c'est la nature, l'égalité n'est pas possible mais les méthodes générales le sont.

HAUTEFEUILLE.



CHIEN DE GROENENDAEL EMPLOYE PAR LA POLICE BELGE